L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimée et publiée, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, *rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.*

No 115 — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 1er. AVRIL 1830. — Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, (prix $11), en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE
EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches 7e. classe

de 1830—*devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 10 Avril.*

PROSPECTUS:—

1	lot de	$10,000		$10,000
1	" "	3,000		" 3,000
1	" "	1,800		" 1,800
1	" "	1,400		" 1,400
1	" "	1,200		" 1,200
1	" "	1,008		" 1,008
6	" "	500		" 3,000
6	" "	300		" 1,800
6	" "	200		" 1,200
156	" "	50		" 7,800
153	" "	30		" 4,680
780	" "	8		" 4,992
7800	" "	4		" 31,200
8,760	Lots			$73,080

15,640 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec les numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,640, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans la roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	3,000
" 2, 1 et 3	1,800
" 2, 3 et 1	1,400
" 3, 1 et 2	1,200
" 3, 2 et 1	1,008

Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 3e. dans l'ordre que ce soit, auront droit à 500

Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er., 3e. et 4e. dans l'ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 155 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 155 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er. et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 524, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet ne gagnant un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Toutes ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No 18.

Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque parieur ne pourra gagner moins de $16 demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur.

A vendre ou, deux, trois et quatre ans de terme, une belle propriété située sur la rive gauche du Missi-sipi, à environ un lieue au-dessous de la Nlle. Orléans, mesurant un arpent de face au fleuve sur 40 de profondeur. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. Caire, notaire public, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, ou à Mr. François Dutillet.

Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable avant le 30 courant, elle sera vendue ce jour, à midi, à l'encan, à la bourse de Hewlett par Mr. F. Dutillet encanteur.

A vendre ce même jour et par le même, une negresse nommée Betsy, agée d'environ 40 ans, creole des Opelousas, parlant anglais et français, cuisinière, bonne domestique et blanchisseuse, garantie de vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: un crédit de 6 mois ou un an, en un billet endossé à satisfaction du vendeur. 18 mars

---

Reçu par les derniers arrivages de France, et a vendre par le soussigné
25 paniers de Poires Tapées;
Culs d'Artichauts Secs;
1 caisse Serringues de toutes grandeurs.
1 Caisse Eau de Cologne 1re. qualité—flacons assortis;
Essences de Roses, Jasmin et Genièvre;
Fleurs de Tilleul Mondée, Violette et d'Arnica;
Lames Sulfuriques; diamantées (pour les sous);
Brosses à dents assorties;
Pois d'Iris No assortis.

PIRONNEAU, Pharm.
Encoignure des rues Esplanade & Condé, côté au faubourg, No. 34.

INSTITUTEUR.

UN homme d'un âge mûr, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à Mr. au bureau de l'éditeur des Ecoles Publiques. 30 mars

---

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivans:

10 Balles Brin jaune pour moustiquaires
4 Do. Coutil fil de coton;
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
12 Do. Fil de Hennes;
20 Do. Leines assorties;
4 Douzaines Fil à Seine, pour emballage;
600 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
1000 Caisses do. do.
500 Do. Blanc do.
25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave;
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
100 Caisses Liqueurs assorties;
100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
20 Do. Sardines à l'huile et crues;
15 Malles Eau-de-Cologne;
12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferrements;
25 Barils Caffé de St. Jago de Cube. etc. etc
2 mars.

CHARLES JOURDAN, libraire et marchand de papiers de Tenture, étant dans l'intention de faire une absence de plusieurs mois; prie ceux qui lui doivent de vouloir bien le solder, comme aussi il invite ceux qui auraient quelques réclamations à faire, de se présenter. Au surplus, il donne avis qu'il a chargé de ses pleins pouvoirs et procuration Messrs. Martial Frederik Berret et Xavier Fouché.

Il annonce aussi qu'à cause de son voyage en France et de la facilité qu'il aura de s'y réapprovisionner, il fera une remise de 25 pour cent sur toutes ses marchandises, le papier blanc exceptés, à tous ceux qui en prendront au-dessus de $10, d'ici au 15 Avril.

Nota.—Il se chargera avec plaisir de toutes espèces de commissions pour France.

8 mars C. JOURDAN.

COUR de District, Mardi, 9 Mars 1830.—dans l'affaire de Ferdinand Percy vs. ses créanciers.—Sur motion de H. R Denis, conseil du syndic des créanciers de l'insolvable, en enrégistrant un tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les dits créanciers et tous autres intéressés aient à déduire, d'ici au 24 du présent mois ou ce jour, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé selon la loi.

Extrait des minutes.

11 mars J. L. LEWIS, greff

Sangues de France.

Reçues par le Bolivar de Liverpool et à vendre par

8 aout. FORESTIER & Co.

Hôtel de la Marine.

GUILLAUME, a l'honneur d'informer le public dont il est avantageusement connu pour ce qui concerne son état, qu'il a fait l'acquisition de l'HOTEL DE LA MARINE, rue de la Levée, entre les deux marchés; il y tiendra une table d'hôte, qui par les soins qu'il se propose d'y mettre, ne laissera rien à désirer. Les amateurs y trouveront de quoi satisfaire leur goût par les mets les plus délicats, et les vins les plus exquis. Il prévient les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il continuera de se charger des repas pour la ville, ainsi que des banquets, et de noces, repas maçons et de corps, enfin, toute espèce de commande, même pour la campagne.

Le déjeûner de la table d'hôte sera le matin à huit heures et demie, et le dîner à trois heures de l'après midi. Le prix du dejeûner est de quatre escalins, et le dîner une piastre. Les habitués sont prévenus qu'il commencera le 1er Avril 1830.

P. S On trouvera aussi chez lui des BAINS, dont la propreté ne laissera rien à désirer il annoncera leur ouverture lorsque les réparations seront finies. 30 mars 4

FONDA DE LA MARINA.

GUILLAUME, tiene el honor de aviar al público de quien es ventajosamente conocido, por todo cuanto toca su estado, que ha adquirido el establecimiento de "Fonda de la Marina" situado calle de la Levee entre los dos mercados; adonde tendrá siempre una mesa franca que ofrecerá todo cuanto uno pueda desear. Los Sres. hallarán con que satisfacer su gusto por los manjares mas delicados y los vinos mas savorosos. Avisa tambien á los que le han honrado con su confianza que continuará de tomar encomiendas por las comidas en la ciudad, banquetes de aupaial, de masones y de cuerpo. Enfin, encomiendos por el campo. El almuerzo en la mesa franca se dará por la mañana á las ocho y media preciso, y la comida á las tres tambien preciso. El precio del almuerzo es de cuatro reales y de la comida un peso. Avisa á los acostumbrados que empezará al primero de abril de 1830.

N. B. Se hallarán tambien en su establecimiento, baños cuya limpieza dejará nada que desear. Avisará el dia de su abertura cuando esten acobados sus deparos. 30 de marzo

---

AVIS.—Les soussignés prévoyant les habitans et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Rasin des briques de l'ensacole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.

26 mars—7 F. LEFEBVRE & A. DUREL.

UN Espagnol d'un âge mûr et convenable pour enseigner aux jeunes gens, désirerait se placer chez quelque maître, dans une école publique, pour enseigner théoriquement sa langue. Il se chargera seulement de donner des leçons particulières aux demoiselles et aux jeunes gens, qui voudront bien l'accepter. Il doit ajouter qu'il connaît assez le Français pour expliquer tout ce qui se rattache à son objet.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné prévient le public qu'il a transporté son magasin de MARCHANDISES SECHES à *bon marché*, de la rue St. Philippe à l'enseigne des rues Condé et Dumaine. Il vient de recevoir un assortiment de MARCHANDISES DE MODES de tout genre, ainsi que des VERRERIES et CRISTAUX assorti, venant de France. Il espère que par la modicité de ses prix il méritera la continuation de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour.

25 fév. JH. LA SALLE.

Changement de Domicile.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux, &c. à des prix modérés.

8mars—3 J. BRUNET.

CONFLAGRATION DE MOSCOU,
ET CHIRMANS AUTOMATES.

LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans et le public en général sont respectueusement informés que pour peu de semaines, Mercredi, Vendredi et Dimanche soir, on leur offrira en divertissement, au Théâtre St. Philippe, d'ingénieux et intéressans automates et le sublime tableau de la conflagration de Moscou. Le spectacle aura lieu de la manière suivante:

1°. Le petit Joueur de Basse.

2°. Plusieurs Automates parlant, de la composition de Maelzel; un d'eux entre les mains des spectateurs, articulera distinctement les mots de "maman, papa."

3°. Les charmans Automates dansant sur la corde tendue; un d'eux pendant qu'il sera sur la corde proférera également les exclamations, oh la la. Ces automates sont très célèbres, et ce qu'ils font d'étonnant et d'agréable a reçu les plus grands éloges. Le tout sera terminé par la Conflagration de Moscou; spectacle magnifique par la combinaison étonnante du plan, du mécanisme et de la musique représentant l'affreux tableau d'une immense ville en flammes et en proie aux horreurs de la guerre; on verra l'armée envahissante de Napoléon entrant dans cette ville, les habitans abandonnant la capitale de l'empire; les incendiaires la torche à la main passant au milieu d'eux. Les cloches se faisant entendre dans tous les quartiers, ce qui avec la musique militaire des Français le bruit de la mousquetterie et du canon, les affreuses explosions, et l'incendie se propageant donnera un parfait fac simile de ce tableau.

Les portes seront ouvertes à 7 1-2 heures precises. Prix des loges et parterre $1; secondes pour les personnes de couleur 50 cts galeries 25 cts. enfans moitié prix. 10 mars.

Chaussures du Nord.

Le soussigné a reçu par les dernières arrivages, 200 paires de bottes de liège, neuf et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

22 jan J. G. ARRAIZA & Co.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

Pâtés de lièvres truffés	Crêtes de coq
Do de cailles, do.	Saucisses truffées
Do d'alouettes, do.	Cervelat truffée
Do. de bécasses, do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde, do.	Lièvres entiers, truffés
Dindes farcies	Do farcis
Bécasses farcies	Cuisses d'oies
Cailles truffées	Lamproie
Perdrix truffées	Anchouilles de Nantes
Do. sans truffes	Saucissons de Lyon, de Bologne et Marseille
Do. aux choux	Pâte-Grasse et Croûte-Rouge,
Fromages, de Gruyère,	

Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et ordinaires,
Plumir des Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolis Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gélée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,

Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

26 novembre R. TURPIN.

MLLE. HENRIETTE GICUEL informe respectueusement le public qu'elle raccommode et blanchit tout objet en tulle, blonde et en dentelle; elle espère par son industrie et la perfection de son ouvrage, mériter la confiance de ses amis. Sa demeure est rue Royale, No. 284, près de la rue Dumaine. 29 jan

---

LES Collecteurs nommés par l'assemblée des Cafetiers et Cabaretiers, commenceront Mercredi matin la collecte, dans l'espace compris entre les rues du Canal, Esplanade et Remparts conformément aux résolutions de l'assemblée des Directeurs. 16 mars—2f.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

IL est parti marron de chez MM. Rançon frères, de la paroisse St. Charles, il y a environ 10 jours, un nègre nommé ASIC, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces 1-2, mesure américaine, ayant les dents de devant hautes et écartées, a peu de barbe, le visage court, et de grands yeux. On suppose qu'il a été débauché par un blanc, et qu'il se tiendra du côté des chalans.

Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le ramenera au soussigné ou le conduira à la geole de cette ville.

22 fév—3f F. A. BLANC.

AVIS.—Les contribuables de la Taxe d'Etat, dans la ville et paroisse d'Orléans, pour l'année 1829, sont prévenus que la collecte de la dite taxe commencera le 20 de Mars prochain.

Nlle. Orleans, le 19 *Fév.* 1830.

F. GARDERE.

VENTE PAR LE MARSHALL.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Jeudi 29 Avril prochain, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, une maison en bois contenant quatre appartemens, deux cuisines double, située sur le terrain No. 90, mesurant 40 pieds plus ou moins, faisant face à la rue Girod, sur 80 de profondeur, plus ou moins, saisie par Michael Jones, Charles Byrne, et autres. L. DAUNOY,

20 mars *Marshal.*

Campbell contre Williams & de Ende.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Galien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente, Lundi 31 Mars, à quatre heures de l'après midi, sous le principal, divers articles de maison, saisis dans l'affaire ci-dessus. 20 mars L. DAUNOY, *marshal.*

EN vertu de trois *writs* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon. Galien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente à la bourse Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PIMBO.

Saisie à la poursuite de Messrs. Choé & Campbell, Cha. Génois et le Maire et Aldermen.

20 mars L. DAUNOY, *Marshal.*

Vente par le Marshal.

P. R. Avart va. J. C. Waran. A. Tracy va. le même. Byrne va. le même. P. Ogur va. le même.

EN vertu de quatre writs defieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi 10 Mars prochain à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le bateau Grampus avec ses apparaux et sa cargaison consistant en bordeaux, essences, &c saisis dans les affaires ci dessus.

9 fév. L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le Lundi 29 Mars courant, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un joli CABRIOLET saisi à la poursuite de Cha Cook.

19 mars L. DAUNOIS, *Marshall.*

LOTERIE
de l'Eglise Catholique
DE BATON ROUGE.

CLASSE No. 6, POUR 1830.

Le Tirage aura lieu positivement le Samedi, 3 Avril 1830, à 5 heures du soir.

—PROSPECTUS.—

2	Lot	de	$15000	est	$1200
1	"	"	4000	"	400
1	"	"	1200	"	120
1	"	"	900	"	90
1	"	"	800	"	80
1	"	"	684	"	684
4	"	"	600	"	2400
6	"	"	400	"	2400
6	"	"	200	"	1200
156	"	"	45	"	7020
156	"	"	20	"	3120
624	"	"	8	"	4992
7800	"	"	4	"	31200
8764	Lots				$73,080

Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seulement.—Pour déterminer les prix trente numéros, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $12000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d. numéros sortis, aura droit à 4000
" 2d. 1er et 3e. " 1200
" 2d. 3e. et 1er. " 900
" 3e. 1er. et 2d. " 800
" 3e. 2d. et 1er. " 684

Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 600

Les 6 ayant les 1er. 2d. et 4e. numéros chacun 400
6 " 1er. 3e. et 4e. " 200
156 " 1er. et 2e. " 45
156 " 2e. et 4e. " 20
624 ayant 2 des numéros sortis, 8

Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, 4

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.

Entiers $4—demis et quarts en proportion. Livrets de dix billets (garantie ne pas tirer moins $16) $40.

Tous les ordres renfermant du comptant ou des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant au Bureau des Directeurs, rue Bienville, No. 41, près l'enseigne de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD, L. VIDAL, | Directeurs.

Nota—Le Tirage de la 7me. Classe aura lieu le Mercredi 14 Avril prochain, et les autres classes comme suit:

Mercredi	21 Avril 1830	Samedi	12 Juin 1830
Samedi	8 Mai 1830	Mercredi	30 Juin 1830
Mercredi	19 Mai 1830.		
Samedi	29 Mai 1830.		23 mars.

AVIS.—PIERRE PRADAT, informe le public et ses amis en particulier de ne point faire crédit à son épouse, sous quelque prétexte que ce soit; que ledit sieur Pradat ne payera ni comptes ni billets contractés par sa femme.

AVIS.—Ayant reçu, le 24 Mars 1830 un ordre de saisie provisoire, émané de l'hon Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, à la poursuite de W E Kendall contre le bateau à vapeur ONTARIO dont les propriétaires sont inconnus audit W. E. Kendall, et en vertu de cet ordre étant sou l'obligation de saisir et de prendre possession dudit bateau à vapeur, je donne par le présent avis à toutes personnes intéressées dans ledit bateau, d'avoir à comparaître devant ledit juge Maurian, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis pour répondre aux réclamations du plaignant.

25 mars. L. DAUNOY, Marshal.

William Anderson *contre* James Mooney—Basile Crocker, Robert Lewis *contre* James Mooney, Lewis Malthins *contre* le même.

EN vertu de trois *writs* de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Cha. Maurian, Juge président de la Cour de Cité, et l'hon. Préval, juge conseillé de ladite Cour, j'exposerai en vente, le Samedi 1er. Mai prochain, à midi, au café de la Bourse, le nègre nommé PHILLIPPE, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

22 mars *Marshal.*

HOTEL DE CADIX

Encoignure des rues d'Orléans et Lourbetis—à-vis le Café de Paris

LE soussigné à l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire l'acquisition de cet établissement et qu'il en a disposé le service sur le meilleur pied. Il ose se flatter que sa table d'hôte, ne laisse rien à désirer tant pour la quantité et la délicatesse des mets, que pour la société dont elle est composée.

La modicité du prix, la bonne tenue de cette maison, sa position dans un des quartiers les plus gais de la ville, sont autant d'avantages qui la recommandent à juste titre.

Il y a toujours de jolies chambres garnies.

22 mars.—1f FRANCOIS RODEZ.

CENT Boucauds sucre, à quelques milles au dessous de la ville, livrables de suite, à vendre par Bd. TURPIN, Rue Royale, No. 115, entre Orléans et Ste. Anne. 30 déc

---

AVIS—Il s'est absenté depuis Dimanche vers les 4 heures du soir, de chez ses parens, le jeune PEDRO ou PIERRE PRATTS; il est âgé d'environ 11 ans, teint brun, ayant l'air convalescent; il était habillé d'un pantalon de drap bleu et gilet de pantanière rayée, bleu foncé, ainsi que d'un casquet de toile cirée noire. La personne qui le ramènerait chez ses parens, rue Ste. Anne No. 52, ou donnerait des renseignemens sur l'endroit où il pourrait se trouver, rendrait la consolation à une famille désolée, et serait récompensée d'une somme de 500 piastres.

23 mars—2

COMPAGNIE DES CANAUX DE BARATARIA ET DE LAFOURCHE.

Nlle. Orléans, 16 Mars 1830.

LES Actionnaires de cette Compagnie sont prévenus qu'une élection de cinq directeurs aura lieu à l'étude de Mr Charles Derbigny, rue Royale, Vendredi 26 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

C. DERBIGNY,
F. DUCLE,
Commissaires

17mars—4,2ps.

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauvet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans l'dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

20 mars—1m L. FOUCHER.

FUITA à bastres de recompense

Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou grife américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corporé, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 courant. Je ne dépeint pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très-possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.

Les capitaines de navires et bateaux-à vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sans encourir toute la rigueur de la loi.

27 mars—3 B. BOUNY.

L'ABBE' Ph. Bergna prie les parens qui désirent envoyer leurs enfans au collége Ste. Marie, Etat de Missouri de s'adresser chez lui, sous le plus court délai, afin de prendre les arrangemens nécessaires pour que les enfans puissent partir à bord du steamboat *North America* capt. Scott, attendu dans ce port sous peu de jours.

Il prévient aussi les personnes qui désireraient avoir des prospectus de cet établissement, qu'elles en trouveront à la librairie de Mr L. Boimare près la Bourse.

12 mars

ON imprime au bureau de cette feuille toute espèce d'ouvrage FRANÇAIS, ANGLAIS, ou ESPAGNOL, avec [illegible]